

DEJEPS - DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Disciplines Gymniques :

**Option A : Acrobatiques (Gymnastique Artistique Féminine /
Gymnastique Artistique Masculine / Gymnastique Acrobatique /
Tumbling)**

**Option B : Expression (Gymnastique Rythmique / Gymnastique
Aérobic)**

PRESENTATION

- Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences liées à la fonction :
 - **d'entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le "Projet de Performance Fédéral" et de gymnastes de performance
 - **de coordonnateur / manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
 - **de formateur** : encadrement de formation de cadres

Le taux de réussite était de 86% en 2020-2021, 58% en DGA et 61% en DGE en 2021-2022 (au terme de la première année).
L'insertion professionnelle dans l'activité des trois promotions précédentes est de 97% six mois après l'obtention de la certification et de 93% deux ans après l'obtention de la certification.

OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement sportif
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

CONTENUS

- Unité capitalisable (UC1) : Concevoir un projet d'action
- Unité capitalisable (UC2) : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Unité capitalisable (UC3) : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en disciplines gymniques
- Unité capitalisable (UC4) : Encadrer les disciplines gymniques en sécurité

FORMATEURS

Experts de l'entraînement dans les disciplines gymniques, de la pédagogie, de la préparation physique, de la méthodologie de projet, du management ou de la formation

METHODES UTILISEES

- Méthodes pédagogiques :
 - Formation en présentiel
 - Formation en ligne
 - Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
- Moyens techniques :
 - Echanges avec les participants
 - Cas pratiques
 - Mise en situation / alternance
 - Supports numériques
 - Outils numériques
- Méthodes d'évaluation :
 - La réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
 - Un entretien pour soutenir le dossier
 - Une épreuve de formation de cadres en situation
 - Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
 - Un entretien portant sur la conduite de séance

Programme sous réserve de modifications

PUBLIC

Stagiaires en formation initiale

Stagiaires en contrat d'apprentissage

Stagiaires en formation professionnelle pour les titulaires :

- Du CQP AAG
- Du BPJEPS Activités Gymniques
- Du BEES 1^{er} degré
- Du moniteur fédéral
- De l'entraîneur fédéral
- De la licence STAPS et DEUG

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap.

PARTICIPANTS

12 stagiaires en GAF, 12 stagiaires en GAM, 8 stagiaires en GAc, 12 stagiaires en GR, 8 stagiaires en Aérobie et 2 en Tumbling.

L'INF/FFGym se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Stagiaires de niveau moniteur

Avoir 18 ans révolus le 6 mai 2024 (30 avril 2024 pour l'Aéro)

Être titulaire du PSC1

Être recensé et avoir suivi la journée de défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Satisfaire aux tests d'entrée en formation

Certificat médical de moins de 6 mois

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF/FFGym

» Lieu : Les sites de haute performance, Pôles France, Pôles Espoir et Clubs formateurs.

» Dates : du 6 mai 2024 (30 avril 2024 pour l'Aéro) au 30 septembre 2025

» Durée : 15 mois (700 heures maximum en centre de formation, sans allègement, et 500 heures minimum en club)

Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles, se rapprocher de l'INF/FFGym pour en savoir plus

» Frais de dossier : 120 €

» Coût pédagogique (pour un employeur hors apprentissage) : 9 317 € (soit 15,40€/h, sans allègements)

» Coût en apprentissage : nous contacter

Les formations proposées par l'INF/FFGym sont éligibles aux financements des OPCO.

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant. Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO.

En fonction du statut du stagiaire différents dispositifs sont possibles :

- Contrat d'apprentissage ;
- CPF (compte personnel de formation) ;
- Plan de développement des compétences de l'employeur ;
- (OPCO pour les moins de 50 salariés) ;
- Conseil Régional ;
- Financement personnel ;
- Contrat Pro / Pro A.

TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE

Les tuteurs doivent être titulaires, a minima, d'une certification professionnelle de niveau 5 dans le champ des disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression, selon l'option concernée, et justifier d'au moins deux années d'expérience d'encadrement sportif dans le champ des disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression, selon l'option concernée

LES + DE CETTE FORMATION :

- Diplôme professionnel d'entraîneur
- Rémunération possible à temps complet
- Formation de qualité assurée par des experts
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle et en contrat d'apprentissage
- Formation contextualisée dans les clubs formateurs et les pôles France et Espoirs
- Allègements de formation et / ou équivalences partielles pour les titulaires des diplômes fédéraux
- Suivi individualisé du stagiaire
- Accompagnement du projet d'entraînement dans le club

CALENDRIER DE FORMATION

Début de la formation	6 mai 2024 (30 avril 2024 : Aéro)
Tests avant sélection	29 - 30 avril 2024
Positionnement	6 – 7 mai 2024 (30 avril 2024 : Aéro)
1 ^{er} module de formation	1 ^{er} juillet 2024
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	1 ^{er} juillet 2024
Fin de la formation	30 septembre 2025

Inscription jusqu'au 10 mars 2024 :

Connectez-vous à votre espace licencié FFGym puis [Cliquez ici](#) Pour les non licenciés, nous contacter.

CONTACTS

Contact administratif : formation@ffgym.fr

Responsable pédagogique de la formation : [Thierry Gauvin](mailto:thierry.gauvin@ffgym.fr)
thierry.gauvin@ffgym.fr

Référent handicap : Delphine Dignement

Programme sous réserve de modifications

Académie France Gymnastique de la FFGym
N° de SIRET : 421 987 587 00019

7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS
N° de déclaration d'activité : 11753075575

Tél. : 01 48 01 24 48

Mail : formation@ffgym.fr

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les tests de sélection se déroulent à distance en visioconférence. Ils se composent d'une épreuve écrite de 30 minutes sur un sujet gymnique général, d'un QCM en ligne et d'un entretien de 30 mn avec 2 évaluateurs, comprenant notamment l'analyse d'une vidéo.

L'entretien de positionnement se déroule également à distance, en visioconférence avec le stagiaire, son tuteur / maître d'apprentissage et son président de club. Cet entretien permettra de proposer une formation adaptée en fonction des niveaux de compétences et d'entraînement des candidats.

ALLEGEMENT DE FORMATION

Les titulaires du moniteur peuvent être allégés de 105 heures de formation.

Les titulaires de l'entraîneur et du BEESAG peuvent être allégés de 175 heures de formation.

IMPORTANT : les allègements ne sont pas systématiques. Ils seront appréciés par les coordonnateurs lors du positionnement.

STAGE EN SITUATION

Encadrement recommandé pour le stage en situation de gymnastes de niveau minimum :

- *Avenir ou National en GAF, GAM, GAc et Aéro,*
- *CF4/Avenir en GR.*

CERTIFICATION

UC 1 et UC2 : Le candidat présente un dossier de 20 pages maximum sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement qu'il expose devant un jury durant 40 minutes.

UC3 : Production d'un cahier d'entraînement du groupe support et animation d'une séance dans le centre de formation, suivie d'un entretien.

UC3 : Animation d'une formation de cadres de 45 minutes suivie d'un entretien de 15 minutes.

UC4 : Animation d'une séquence d'entraînement d'une heure, suivie d'un entretien de 30 minutes.

Programme sous réserve de modifications

NOM de naissance : PRENOM :
NOM d'usage :
Date de naissance :/...../.....
Vile de naissance + département :
Nationalité :
Téléphone : Mail :
Adresse postale complète :
.....

PHOTO
OBLIGATOIRE

INSCRIPTION AUX EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION ET A LA FORMATION DEJEPS DISCIPLINES GYMNIQUES 2024-2025

Option A : Acrobatiques :

- GAF*
- GAM*
- GAc*
- Tum*

Option B : Expression :

- GR*
- Aérobic*

Date limite d'inscription : 10 mars 2024

Les informations recueillies dans ce dossier d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Gymnastique pour permettre une analyse de la session de formation DEJEPS 2023-2024. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à une analyse interne et au suivi de cohorte demandés dans le cadre des habilitations de formation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : INF/FFGym

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Est-ce que votre structure de stage est la même que votre structure d'appartenance ?

OUI NON

Si non, indiquez ses coordonnées ici (Nom, adresse complète, Nom et Prénom du Président, mail et téléphone) :

.....
.....

Mode de financement envisagé :

- club
- OPCO
- personnel - CPF
- Etat (Mairie, Région ..)
- Contrat d'apprentissage
- non connu à ce jour

Parcours scolaire et/ou professionnel :

Scolarité suivie jusqu'en ? (CAP... Bac + 4) :

Diplôme scolaire le plus haut obtenu ? :

Diplôme universitaire le plus haut obtenu ? :

Diplôme professionnel le plus haut obtenu (BPJEPS...) :

Diplômes fédéraux, d'Etat ou de branche déjà obtenus ? :

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Avez-vous identifié un tuteur ou maître d'apprentissage ? OUI NON

Si oui, NOM : Prénom :

Diplôme :

Expérience professionnelle :

Téléphone : Mail :

DOCUMENTS A FOURNIR POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION :

Les pièces complémentaires suivantes doivent être chargées au plus tard le 10 mars 2024 sur votre espace « FORMAGym », « Mon compte », « Gestion du compte », « Mes documents », intitulées : « NOM du stagiaire – Nom de la pièce », selon l'ordre ci-dessous, de la manière suivante : *Ajouter un document, choisir un fichier, enregistrer.*

- Pages 4 et 5 de ce dossier d'inscription avec photo (obligatoire)
- Attestation de statut de gymnaste de haut niveau pour les personnes concernées
- Certificat médical de **non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques** datant de moins d'un an aux tests de sélection (*postérieur au 29 avril 2023*).
- Copie du diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou équivalent
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité en recto verso) - *Attention, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité*
- Attestation de recensement pour les Français de moins de 25 ans
- Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
- Attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Attestation d'expérience de pratique (annexe en page 8)
- Attestation d'initiation (annexe en page 9)
- Attestation d'expérience d'encadrement sportif (annexe en page 10)
- Photocopie du diplôme de votre tuteur, si celui-ci est identifié
- Diplômes pour équivalence aux Exigence Préalables à l'Entrée en Formation ⁽¹⁾
- Diplômes pour équivalence aux Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)
- Diplômes pour équivalences d'Unité Capitalisable
- Frais de dossier de 120,00 € à régler par virement à l'ordre de l'INF/FFGym, RIB envoyé sur demande.

Pour les personnes en situation de handicap, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie sur la nécessité d'aménager les tests d'exigences préalables, la formation ou les épreuves certificatives.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

Tableau d'équivalences de diplômes

Disciplines Gymniques Acrobatiques

Diplôme	EPEF	EPMSP	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Gymnaste de haut niveau GAF ou GAM ou Tr ou Tu ou Gac	X					
BPJEPS AGFF AGA	X	X				
BPJEPS AGFF AGA + UCC GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou GAC	X	X				
BPJEPS AG option AGA	X	X				
BEESAG	X					
BEES1 GAM ou GAF	X	X				X ⁽¹⁾
BEES1 TSA	X	X				X ⁽¹⁾
Initiateur GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou GAC FFGym	X					
3 initiateurs FFG parmi GAM, GAF, Tr, Tu Gac	X	X				
Animateur FFG GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X					
Moniteur FFG GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X					
Entraîneur FFG GAM ou GAF ou Tr ou Tu ou Gac	X	X				X ⁽¹⁾
Animateur premier niveau GAM ou GAF FSCF	X					
Animateur FSCF 3ème degré GAM ou GAF						X ⁽¹⁾
Brevet 1 ^{er} degré UFOLEP GAM ou GAF ou tr	X					
Brevets 2 ^{ème} degré UFOLEP GAM ou GAF ou tr	X					X ⁽¹⁾
Brevets 2 ^{ème} degré FSGT GAM ou GAF						
CQP AAG mention AGA	X					

(1) justifiant d'une expérience professionnelle de 2 années au cours des 10 dernières années pour les BPJEPS et BEES ou 1 année sur les 5 dernières années pour l'entraîneur et le Brevet Fédéral Ufolep et FSCF

Disciplines Gymniques d'Expression

Diplôme	EPEF	EPMSP	UC 1	UC 2	UC 3	UC 4
Gymnaste de haut niveau GR ou AE	X					
BPJEPS AGFF AGE	X	X				
BPJEPS AGFF AGE + UCC GR ou AE	X	X				
BPJEPS AG option GR	X	X				
BEESAG	X					
BEES1 GR	X	X				X ⁽¹⁾
Initiateur GR ou AE FFG	X					
Animateur FFG Grou AE	X					
Moniteur FFG GR ou AE	X					
Entraîneur FFG GR ou AE	X	X				X ⁽¹⁾
Animateur premier niveau GR FSCF	X					
Animateur FSCF 3ème degré GR						X ⁽¹⁾
Brevet 1 ^{er} degré UFOLEP GR	X					
Brevets 2 ^{ème} degré UFOLEP GR	X					X ⁽¹⁾
Brevets 2 ^{ème} degré FSGT GR						
CQP AAG mention AGE	X					

(1) justifiant d'une expérience professionnelle de 2 années au cours des 10 dernières années pour les BPJEPS et BEES ou 1 année sur les 5 dernières années pour l'entraîneur et le Brevet Fédéral Ufolep et FSCF

VALIDATION DES EXIGENCES PRÉALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Photocopie d'un des diplômes permettant de valider les exigences préalables à l'entrée en formation par équivalence⁽¹⁾

OU

Une attestation de pratique personnelle (annexe en page 9) et une d'initiation (annexe en page 10) dans l'une des disciplines gymniques.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

ANNEXE

Attestation d'expérience de pratique

Je soussigné(e) : Mme ou M.
Président(e) de l'association
Certifie que Mme ou M.
Né(e) le/...../..... à
Demeurant
Code Postal Commune

a pratiqué la gymnastique, au niveau, pendant au moins deux saisons sportives, dans la discipline suivante : GAF – GAM – Gac – Tr – Tum – Pk – TG – GR – Aéro, du : au
Volume horaire hebdomadaire : heures
Nombre total d'heures effectuées heures

Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :
Code Postal Commune

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à :

Le :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr

N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

ANNEXE

Attestation **d'initiation** de pratique gymnique (encadrement)

Je soussigné(e) : Mme ou M.
Président(e) de l'association
Certifie que Mme ou M.
Né(e) le/...../..... à
Demeurant
Code Postal Commune

a exercé les fonctions de : • animateur • entraîneur
pendant au moins deux saisons sportives, dans la discipline suivante : GAF – GAM –
Gac – Tr – Tum – Pk – TG - GR - Aéro

Activités encadrées du : au
Volume horaire hebdomadaire : heures
Nombre total d'heures effectuées heures

Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :
Code Postal Commune

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à : Le :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr

N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

ANNEXE

Attestation d'**expérience professionnelle** d'encadrement gymnique dans une structure de 2 ans au cours des 10 dernières années (pour les BPJEPS et BEES)

Je soussigné(e) : Mme ou M.
Président(e) de l'association
Certifie que Mme ou M.
Né(e) le/...../..... à
Demeurant
Code Postal Commune

a exercé les fonctions de : • Animateur • Entraîneur
dans la discipline suivante : GAF – GAM – Gac – Tr – Tum – GR - Aéro

Volume horaire hebdomadaire : heures
Nombre total d'heures effectuées heures

Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :
Code Postal Commune

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à : Le :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr

N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

ANNEXE

Attestation d'**expérience professionnelle** d'encadrement gymnique dans une structure d'une année au cours des 5 dernières années
(pour l'entraîneur et le BF Ufolep et FSCF)

Je soussigné(e) : Mme ou M.
Président(e) de l'association
Certifie que Mme ou M.
Né(e) le/...../..... à
Demeurant
Code Postal Commune

a exercé les fonctions de : • animateur • entraîneur
dans la discipline suivante : GAF – GAM – Gac – Tr – Tum – GR - Aéro

Volume horaire hebdomadaire : heures
Nombre total d'heures effectuées heures

Nom et adresse de la structure dans laquelle se sont déroulées ces actions :
Code Postal Commune

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Cachet de l'association et signature du Président

Fait à : Le :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (Code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende (Code pénal art.441-6) ».

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr

N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	24-27 août 24	28-31 août 24	23-27 sept 24	oct 24	25-28 nov 24	déc 24
Lieux	Voiron	Voiron	Colomiers	Colomiers	Voiron	Sète	St Etienne	Dunkerque
Semaines	9	10	11	12	13	14	15	16
Dates	jan 25	fev/mars 25	fev 25	mars 25	avril 25	mai 25	juin 25	7-10 juil 25
Lieux	Rennes	Stage moniteur A définir	Stage PAS Grand Est	A définir	Sotheville	Paris	Pôle ou club formateur	Pôle ou club formateur

90 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
64 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	18-21 août 24	22-25 août 24	23-27 sept 24	21-25 oct 24	25-28 nov 24	16-19 déc 24
Lieux	Voiron	Voiron	Montceau	Montceau	Voiron	Sotteville	Antibes	Lyon
Semaines	9	10	11	12	13	14	15	16
Dates	jan 25	jan 25	17-21 fev 25	17-21 mars 25	21-25 avril 25	mai 25	mai 25	juin 25
Lieux	Rennes	A confirmer	Pôle Ile-de- France	A confirmer	Lyon	Club formateur	Paris	La Madeleine

90 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
64 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 – GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Semaines	1	2	3	4	5	6	7
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	août 24	23-27 sept 24	29 oct 2 nov 24	14-15 nov 24	16-17 nov 7-8 dec 24
Lieux	Voiron	Voiron	Trevoux	Voiron	Rennes	Ile-de-France	Paris

Semaines	8	9	10	11	12	13	14	15
Dates	jan 25	jan 25	fev 25	mars 25	6-9 mai 25	mai 25	Juil 25	Août 25
Lieux	Rennes	Rennes	Antibes/ Cannes	Talence	Rennes	Paris	Dinard	Bulgarie

100 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
55 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former



CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 - TUMBLING

Semaines	1	2	3	4	5	6
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	août 24	23-27 sept 24	Oct/nov 23	nov 23
Lieux	Voiron	Voiron	Rennes	Voiron	Rennes	Rennes

Semaines	7	8	9	10	11	12
Dates	Déc 24	22-25 jan 25	jan 25	fév 25	mai 25	Juil 25
Lieux	Rennes	Rennes	Rennes	Rennes	Paris	Rennes

90 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
64 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
 N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
 Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 - GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	17-20 août 24	21-24 août 24	23-27 sept 24	6-11 oct 24	04-07 nov 24	16-19 dec 24
Lieux	Voiron	Voiron	Orléans	Orléans	Voiron	Club formateur	Strasbourg	Ile-de-France
Semaines	9	10	11	12	13	14	15	
Dates	6-9 jan 25	23-27 fev 25	25-30 mars 25	avril 25	mai 25	mai 25	16-19 juin 25	
Lieux	Montpellier	Orléans	Thiais	<i>A confirmer</i>	<i>A confirmer</i>	Paris	<i>à confirmer</i>	

90 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
64 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Les semaines de formation spécifiques GR se déroulent dans les clubs formateurs et les Pôles Espoirs GR.

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

CALENDRIER DE LA FORMATION EN PRESENTIEL DEJEPS 2024-2025 - GYMNASTIQUE AEROBIC

Semaines	1	2	3	4	5	6
Dates	01-05 juil 24	06-09 juil 24	19-24 août 24	23-27 sept 24	17-20 oct 24	10-13 nov 23
Lieux	Voiron	Voiron	Toulouse	Voiron	Toulouse	Arques
Semaines	7	8	9	10	11	12
Dates	12-15 déc 24	16-19 jan 25	6-9 fev 25	10-13 mars 25	avril 25	mai 25
Lieux	Toulouse	Arques	Toulouse	Chambery	Toulouse	Paris

90 heures de formation seront dispensées en Formation Ouverte et A Distance (FOAD)
64 heures de formation seront dispensées en Formation à distance

Ces dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les exigences calendaires.

Dossier d'inscription

Académie France Gymnastique de la FFGym 7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS Tél. : 01 48 01 24 48 Mail : formation@ffgym.fr
N° de SIRET : 421 987 587 00019 N° de déclaration d'activité : 11753075575 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former